



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78
E-mail : fnecfo21@gmail.com

Monsieur le Recteur,

La situation sanitaire semble s'alléger, mais la situation internationale est bien sombre avec le conflit en **Ukraine**. La FNEC FP-FO apporte son soutien à toutes les populations victimes de la guerre, car jamais les peuples n'ont quoi que ce soit à y gagner. La « guerre économique » décidée par le gouvernement ne manqueront pas d'engendrer toujours plus d'austérité pour les salariés, comme en témoignent déjà les hausses alarmantes des prix alors que, durant ce quinquennat, le point d'indice aura été complètement gelé (en tout, 22 % de perte de pouvoir depuis 2000). Après 5 ans de refus d'augmenter le **point d'indice**, on envisagerait de le dégeler, mais seulement si le même gouvernement est réélu ? Qui peut prendre au sérieux les promesses électoralistes de M. Darmanin actuellement ? Pour mémoire, le coup avait déjà été fait aux précédentes élections présidentielles. La ficelle est non seulement grosse, mais déjà très usée, et nous n'aurons pas la candeur d'attendre un troisième mandat (éventualité pour l'instant anticonstitutionnelle...). Que ce soit au nom de la pandémie ou au nom de la guerre, ou pour des raisons électorales, il ne saurait être question, pour la FNEC FP-FO, de suspendre les revendications, en particulier celle de la défense des **retraites**, dans la ligne de mire immédiate après les élections.

Les vies scolaires rudement éprouvées pendant la crise explosent, et les **AED** ont eu bien des raisons d'appeler à la grève le 22 Mars. Leur cédésation désormais possible sous conditions est liée à la publication d'un décret qui n'a même pas été inscrit à l'ordre du jour du CTM du 16 mars. FO continue de revendiquer que la prolongation des contrats au-delà des 6 ans soit faite avec intégration dans le statut de la Fonction publique, augmentation immédiate des salaires, recrutement massif, et un vrai statut d'étudiant surveillant (temps plein de 28h payé 100%, 32h pour ceux qui font de l'internat). Quant aux **AESH**, leur nombre est notoirement insuffisant. Les notifications ne sont pas toutes couvertes et pas en entier. Environ 140 AESH manquent actuellement. Pour une grosse moitié, ce sont des absents pour raisons de congé maternité ou ASA, qui ne sont pas remplacés ; il en reste donc une petite moitié sur laquelle personne n'a été recruté, tout simplement. Qui peut s'en étonner, au regard des conditions de travail dégradées, des frais de transport qui ne sont pas réellement pris en compte, et des salaires ridiculement bas ? La FNEC FP FO continue de revendiquer pour eux un vrai salaire, un vrai statut, et l'abandon des PIAL. La FNEC appelle à la journée d'action du 5 avril.

En ce qui concerne l'ordre du jour et la préparation de rentrée : nous insistons sur les déséquilibres d'implantation des **personnels administratifs, de santé et sociaux**. Ces déséquilibres déjà existants sont accentués par les propositions pour la rentrée prochaine notamment dans les zones rurales de l'académie. Dans un certain nombre de secteurs (Haute Côte d'Or p.ex.) beaucoup de postes ne sont pas pourvus (médecins scolaires, Psy-EN, remplacement de personnels administratifs en congé, de personnels de direction en arrêt etc...). La répartition prévue pour la rentrée prochaine retire encore des moyens notamment au niveau des assistantes sociales alors que l'on peut s'attendre à un afflux de parents et élèves réfugiés dans les mois qui viennent sur l'ensemble de l'académie. Qui, dans les établissements scolaires, pour gérer ces situations particulières ? En ce qui concerne la requalification des emplois de la filière administrative, on retrouve le problème du manque de postes, du recrutement et du salaire quand l'Etat est obligé de revaloriser régulièrement les bas salaires pour les remettre au niveau du SMIC. Le nombre de requalifications possibles est en bien en-deçà de la réalité des tâches effectuées et des requalifications qu'il serait légitime d'opérer massivement. La FNEC FP FO revendique une augmentation de 22% de la valeur du point d'indice, ainsi qu'une augmentation immédiate indiciaire de 183€ net par mois comme l'ont obtenue les hospitaliers !

Pour les postes en lycées : cette année encore, bien qu'il n'y ait pas eu de confinement strict, les cours n'ont pas tous été assurés et les difficultés de **remplacement** se sont accrues en janvier-février. Si le gouvernement avait annulé les suppressions de postes des deux dernières années, s'il avait fait l'effort de

recrutement nécessaire, il aurait été plus facile d'assurer tous les cours et les remplacements, plus facile de combler les lacunes des élèves et d'assurer leur instruction.

Au lieu de cela, les **coupes dans les postes** se poursuivent. Certes, la baisse semble s'infléchir et l'académie présente une balance négative de 12 postes au lieu d'une centaine. Une première remarque : l'infléchissement se produit dès que la **réforme du lycée** a fini de s'appliquer. Si celle-ci n'avait pas pour vocation de supprimer des postes, comme le prétendait le ministre, c'était quand même bien imité ! Nous continuons de revendiquer l'abrogation de cette réforme du lycée et le rétablissement d'un **baccalauréat** fondé sur des épreuves ponctuelles terminales, anonymes, disciplinaires et nationales. Rappelons aussi que la **voie pro** paie le plus lourd tribut des suppressions avec 9 postes de PLP soit 75 % des suppressions, pour 20 % des élèves scolarisés en CAP/BAC Pro. Voilà comment l'Académie décline le plan de valorisation de la Voie Professionnelle voulu par notre ministre.

Notons surtout que la situation inédite de la rentrée 2022, avec le **passage des stagiaires à 18h**, n'est pas comparable avec les autres années. Les 62 créations de postes sont pour une part importante déjà préemptées pour l'implantation de berceaux, ce qui ne va pas faciliter la résolution du problème posé par les 18 MCS et 56 suppressions de postes vacants. **L'implantation des berceaux posera de nombreux problèmes, aussi bien aux stagiaires qu'aux titulaires.** Du côté des **stagiaires**, le risque existe qu'ils soient implantés sur deux établissements si besoin. Quelle belle entrée dans le métier ! On ne peut au moins pas accuser le ministère de démagogie : c'est la vérité des prix sur ce qui les attend, TZR ou non, s'ils sont titularisés, et s'ils tiennent le coup après leurs années de contractuels alternants sous-payés, leur année de stage et leur parcours de titularisation. Du côté des **titulaires**, l'implantation des stagiaires risque de leur porter préjudice, en les forçant à changer des CSD devenus habituels, ou en les empêchant de muter sur le poste de leur choix (en particulier anciens TZR et anciennes MCS), ou en dégradant les services et les emplois du temps pour les plier aux contraintes liées à ce statut de stagiaire, même si ces contraintes sont par ailleurs légitimes.

On compte encore **198 compléments de service**, c'est toujours trop, même si on reste sur la lancée d'une légère baisse : cela dégrade les conditions de travail des collègues qui y sont soumis, surtout lorsque ce complément est instable, car, à la difficulté d'exercer et de s'investir à deux endroits, s'ajoute celle de changer d'établissement. Rappelons que dans certaines disciplines, il est impossible de bloquer les compléments de service sur une demi-journée. Les compléments ne sont pas le moyen adéquat pour éviter des suppressions de postes : d'une part, ils sont parfois artificiellement créés pour caser des heures supplémentaires, et d'autre part, les dédoublements et allègements d'effectifs seraient un moyen bien préférable pour sauver les postes. L'accumulation des kilomètres au quotidien entre les établissements pèse lourd, surtout avec des **HSA** et des réunions supplémentaires, et des **frais de déplacement** en hausse avec le prix de l'essence... L'annonce d'une augmentation de 10% des frais kilométriques ne doit pas faire oublier que ces frais stagnaient depuis 2006 ; la FNEC continue de revendiquer aussi l'augmentation de l'ISSR, qui n'a pas bougé depuis de très nombreuses années. **La FNEC FP-FO revendique** plus que jamais : le **recrutement** immédiat de personnels sous statut à hauteur des besoins ! Aucune fermeture de **classes** ou de **postes** à la rentrée ! Création de tous les postes nécessaires, avec des **effectifs** moins chargés. Suppression des possibilités d'imposer une deuxième **HSA** à tous et des HSA aux temps partiels, la transformation d'HSA en HP partout où c'est nécessaire pour consolider un poste.

Terminons par quelques remarques sur les **disciplines**. En lycée l'inquiétude porte d'abord sur les **postes de GA**, dont la suppression continue à poser des problèmes pour recaser les personnels. En-dehors des GA, l'inquiétude porte principalement sur les **maths-sciences, l'allemand, la SVT, et les lettres classiques**. Nous attirons à nouveau votre attention sur la reconnaissance de cette discipline dans sa spécificité : elle comporte aussi bien du Français que des Langues Anciennes. En faisant apparaître la partie « Lettres » comme un complément de service dans les VS, on sous-estime les besoins dans la discipline « Lettres classiques » et on fragilise les postes encore plus. Quant au sort des **mathématiques**, encore un coup de théâtre ! Si le gouvernement est réélu, il remettra 1,5 à 2h maths dans le tronc commun ? Pas d'inquiétude, on peut faire face grâce aux TZR qu'on n'aura plus besoin d'envoyer en maths sciences ou en physique ! Encore une ficelle de gros calibre, mais également usée ! La **désinvolture** avec laquelle de telles décisions se prennent au mépris du calendrier de préparation de rentrée aura vraiment été la signature de notre ministre sur toute sa mandature. Lorsqu'il aura quitté son ministère, M. Blanquer pourra toujours écrire un traité sur l'art de piloter un semi-remorque comme une trottinette électrique.